

Dossiers en cours

Dossier (<i>Intervention</i>)	Objectifs	Etat / Réponses de la Municipalité	Commentaire de la CoMob
30km/h (PA 3/2005) (Vœu #4 ComGest 2007) (Vœu #2 ComGest 2008) (Vœu #1 ComGest 2009) (Rapport annuel CoMob, 2009)	<p>Ces diverses interventions demandent une amélioration des zones à 30km/h à Echallens.</p> <p>Vœu #1, ComGest2009 : La commission demande à la Municipalité de reprendre le PA 3/2005 (30km/h) de la soumettre au plus tard le 31.12.2009 à la commission de la mobilité qui évaluera les travaux encore à réaliser et de demander si nécessaire un crédit supplémentaire.</p>	<p>La Municipalité répond :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aménagements des 4 zones 30km/h sont terminés. La municipalité ne prévoit pas de mesures spéciales pour le moment, mais elle reste ouverte à toute proposition. • De nombreuses mesures en 2009 avec le Mini-Speedy, ainsi que par la gendarmerie. • En 2011, la Municipalité prévoit les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Achat d'un nouvel appareil de comptage et de mesure de vitesse • Etablissement d'un calendrier des mesures dans les zones 30 km/h • Contrôles avec le nouvel appareil publication des résultats • Discussion avec la commission de la mobilité sur les mesures à prendre. 	<p>Le nouvel appareil (achat voté au CC du 16.12.2010) permet la saisie des vitesses réalistes qui serviront ensuite comme base pour les aménagements.</p> <p>La CoMob se met à disposition pour collaborer avec la Municipalité ainsi qu'avec Echallens21.</p>
Sécurité route Yverdon (Pétition Charrière, 2007) (Motion P.Desponds, 2009)	<p>La pétition M.+Ch. Charrière et la motion P.Desponds insistent sur l'amélioration rapide de la sécurité des piétons et des cyclistes à la route d'Yverdon.</p>	<p>Sera pris en compte lors des travaux des traversées d'Echallens.</p> <p>Cf dossier « Traversées d'Echallens ».</p>	<p>La CoMob suit ce dossier très attentivement.</p>
Zone piétonne Bourg, parking à la gare (Pétition J. Pittet, 2007)	<p>Cette pétition demande la création d'une zone piétonne au centre du Bourg et d'un parking souterrain à la place de la gare.</p>	<p>Le CC du 27.6.2007 refuse de la prendre en considération.</p> <p>Concernant la zone piétonne au centre du bourg, la Municipalité n'a pas de projet, mais reste ouverte aux propositions. Elle pense que le stationnement alterné ne va pas apporter de grandes différences en matière de trafic.</p> <p>Quant au parking de la gare, elle s'y oppose.</p>	<p>Malgré le refus du CC de créer une zone piétonne, la CoMob souhaite une zone de rencontre dans le bourg.</p> <p>Consciente des enjeux de ce dossier, elle encourage la Municipalité à commencer avec le stationnement alterné, qui devrait faire baisser la vitesse des voitures de manière « douce ».</p>
Sécurité 3 Sapins (Pétition Ch. et P-A Gardaz, 2007) (Motion M.Morrison, 2007) (PA 3/2011)	<p>La pétition Christine et Pierre-André Gardaz demande la création d'un passage piéton à la route de Moudon au niveau chemin du Collège (Trois Sapins). Motion Monique Morrison & commission chargée de l'étude de la pétition proposent un ensemble de mesures de sécurisation.</p>	<p>Le CC du 27.9.2007 refuse la pétition mais accepte la motion qui demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'abaisser la vitesse de 60km/h à 50km/h. → Non effectué. (La Municipalité mentionne que la sous-commission cantonale de la limitation de vitesse n'y est pas favorable. Le fait de déplacer le panneau 50 km/h ne devrait pas suffire à faire baisser la vitesse des usagers. Une autre solution tel que radar fixe doit être envisagée). • d'installer des « signaux de danger » lumineux. 	<p>La CoMob continue à insister sur le fait que le déplacement du panneau 50km/h au delà du collège augmenterait la sécurité. Ceci est particulièrement vrai vu l'étroitesse du trottoir.</p> <p>Elle considère qu'il ne faut pas attendre les futurs travaux dans le cadre des « Traversées d'Echallens » (dès 2015 ?).</p>

Dossier (<i>Intervention</i>)	Objectifs	Etat / Réponses de la Municipalité	Commentaire de la CoMob
		<p>→ Travaux effectués</p> <ul style="list-style-type: none"> d'envoyer une circulaire aux enfants et aux enseignants sur l'interdiction de traverser la route à cet endroit → Circulaire envoyée de rendre impraticable le sentier en créant une barrière naturelle, haies buissons, etc. → Selon PA 3/2011, un barrage naturel sous forme de haie est prévu. 	
Réfection place Court Champ (PA 5/2008)	Le PA demande un crédit pour la réfection de la place de fête de Court Champ.	Le CC du 8.5.2008 refuse ce PA. La Municipalité regrette que le parking du Court-Champ soit sous-utilisé car trop éloigné du centre selon certains usagers !	Il faut continuer à promouvoir cette place comme Parking Relais (P+R). Voir aussi dossier « Politique des places de parcs »
Chemins piétonniers sûrs (Vœu #5 ComGest 2008)	La commission de Gestion 2008 souhaite que la Municipalité entreprenne une étude afin que les chemins piétonniers, partout où cela est possible, soient éloignés du bord des routes.	L'éclairage public (en partie LED) est en cours d'installation au Chemin des Limaces et Chemin et quartier Pépinière. Le STI collabore avec Echallens21 dans ce sens.	La CoMob encourage la Municipalité à réaliser au plus vite les actions décrites dans les différentes fiches concernant les chemins piétons d'Echallens21.
Politique des places de parcs (Vœu #2 ComGest. 2009)	La Commission de gestion invite à définir, d'ici le 31.3.2010, les lignes directrices de la politique de stationnement pour les 5 prochaines années.	La Municipalité répond que le concept du parcage a donné suite à une étude. Sa mise en œuvre datant de quelques mois seulement, il est nécessaire de prendre du recul avant d'établir un bilan. Plus tard, cette problématique sera discutée avec la CoMob. Concernant les réflexions faites au niveau « Region du Gros-de-Vaud » la Municipalité nous répond : <ul style="list-style-type: none"> 16 places sur la place Rochat (domaine communal) sont à disposition. 19 places sur la place de la Gare (domaine privé du LEB) sont prévues Un groupe de travail doit définir le financement et le système de perception! Bercher et Assens sont en cours d'aménagement. Etaglières envisage un grand parking aux Ripes. 	La CoMob soutient la Municipalité et l'encourage à continuer à promouvoir les P+R (soit gratuit, soit payant). Elle est aussi disponible pour discuter de ces aspects avec les autorités et instances concernées.
Traversées d'Echallens (PA 5/2010) (PA 7/2011)	Le PA 5/2010 demande un crédit de CHF 5.4 Mio. pour la réfection de la voirie : Route d'Yverdon et ses axes latéraux et la création du giratoire du Cheval-Blanc. Le PA 7/2011 demande l'autorisation de modifier les gabarits de la RC401a.	Suite au recours lors du premier appel d'offre, un deuxième appel d'offre a eu lieu, cette fois, sans susciter de recours ! La modification des gabarits a été acceptée. Rien ne s'oppose donc à commencer les travaux.	Le recours a retardé le projet de presque un an, dommage. Les travaux ont commencés au début d'avril 2011 !

Dossier (<i>Intervention</i>)	Objectifs	Etat / Réponses de la Municipalité	Commentaire de la CoMob
Augmentation de la cadence du LEB au ¼ heures à Echallens (<i>Vœu #1 ComGest. 2010</i>)	La commission demande que la Municipalité mette toute en œuvre pour faire avancer le dossier de la cadence du LEB au ¼ heures, en prolongation de Cheseaux à Echallens.	La Municipalité confirme qu'une étude est en cours pour une cadence à 15 minutes entre Cheseaux et Echallens. La CoMob sera renseignée en temps voulu.	La CoMob se réjouit de l'offre croissante du LEB (p.ex l'augmentation de la cadence 30 min le dimanche depuis le 12 décembre 2010) et soutient cette démarche.
Politique de salage et déneigements (<i>Vœu #5 ComGest. 2010</i>)	La commission demande que la Municipalité ait une réflexion plus adaptée à Echallens21, lors des prochaines opérations de salage et de déneigement.	La Municipalité mentionne que la voirie s'y emploie en fonction des disponibilités.	La CoMob souhaite que lors de salage on ne pense pas seulement aux automobilistes mais – surtout – aux piétons.
Eclairage sur le Clos de la Pépinière et le sentier des Limaces (<i>PA 10/2010</i>)	Extension et installation de l'éclairage public sur les deux chemins.	Les travaux sont en cours. Notons qu'une proposition d'installer des détecteurs de présences et l'utilisation des ampoules LEDs a été refusée par le CC.	La CoMob constate avec satisfaction que, les ampoules économiques (LED) ont été installées sur le chemin des Limaces. Bravo !
Sécurité des patrouilleuses et des élèves (<i>Pétition des Patrouilleuses, 2010</i>) (<i>PA 3/2011</i>)	CC du 16.12.2010 (Pétition) : Les patrouilleuses du Château souhaitent des feux lumineux et la pose des banderoles « TCS ». CC du 20.1.2010 : PA 3/2011 : Réponse à la pétition des patrouilleuses qui demande un crédit de CHF 50'000 pour la pose des feux lumineux devant le Château, à la rue des Terreaux et autour de la place Emile Gardaz.	Pétitions et crédits acceptés, l'installation des feux est prévue pour le premier trimestre 2011. A noter que les banderoles ont déjà été posées,	La CoMob se réjouit de la rapidité du PA et attend l'installation. Elle veille à ce que les autres aménagements mentionnés dans le PA soient mis en œuvre (feux et signalisation vers la place E.Gardaz, etc).

Dossiers terminés

Dossier (<i>Intervention</i>)	Objectifs	Etat / Réponses de la Municipalité
Signalisation Route Cossonay (PA 1/2005)	Le PA demande un crédit pour l'installation d'une signalisation lumineuse à la route de Cossonay.	Crédit accepté, les travaux sont terminés.
Trottoir pont Robellaz (PA 9/2005 et PA 2/2007)	Les PA demandent respectivement un crédit et un crédit supplémentaire pour la réalisation d'un trottoir en amont du pont de la Robellaz.	Crédits acceptés, les travaux sont terminés.
Trottoir Grand Record (PA 22/2006)	Le PA demande un crédit pour la construction d'un trottoir coté Sud du chemin du Grand Record (Réponse à la motion Nadia Bridel et consorts).	Le CC du 2.11.2006 refuse le PA et demande une signalisation provisoire pour la sécurité des piétons. La Municipalité abandonne cette idée. Deux bandes cyclables sont balisées. !
Parking Rochat (PA 3/2006)	Le PA demande un crédit d'étude pour l'extension et l'agrandissement du parking de la place Rochat.	Le CC du 16.2.2006 propose d'utiliser ce crédit pour une étude de réflexion globale sur le stationnement. Suite à cette étude, les travaux suivants sont entrepris : <ul style="list-style-type: none"> • révision et modification de la durée des parkings • meilleure signalisation • information à la population
Giratoire Hameau de la Fontaine (PA 18/2006)	Le PA demande un crédit pour l'aménagement d'un giratoire à l'entrée nord de RC401a -- Route d'Yverdon.	Crédit accepté, les travaux sont terminés.
Sécurité ch. de la Clopette (Motion S.Wenger, 2008)	La motion demande la sécurisation au débouché du chemin de la Clopette sur la route de Cossonay (RC306c), à l'entrée ouest de la localité.	Une signalisation définitive « Service du feu » est installée au débouché du Ch. de la Clopette, sur la RC306c début 2010 d'entente avec le SR. La Municipalité n'envisage pas de déplacer le panneau « Echallens » en direction de St. Barthélemy.
Pont du Talent, routes d'Yverdon et Lausanne (PA 10/2008, PA 19/2008, PA 5/2009)	Le PA 10/2008 demande un crédit d'étude pour la réfection du pont du Talent, de la route d'Yverdon et de la route de Lausanne (RC401a). Le PA 19/2008 demande un crédit complémentaire pour la modération du trafic. Le PA 5/2009 demande un crédit de 645'000 Fr pour la reconstruction du pont du Talent de la Route d'Yverdon.	Tous les crédits acceptés, les travaux de la réfection du pont sont terminés.
Eclairage du chemin du Talent (PA 6/2009)	Le PA demande un crédit pour l'installation d'un nouvel éclairage du chemin du Talent.	Crédit accepté, les travaux sont terminés.